



Programme FBAUC-CEG de subventions en endo-urologie Modalités de 2026-2027

Dates à retenir :

Date limite de dépôt des demandes	1 ^{er} avril 2027
Date de notification	Congrès annuel 2027 de l'AUC
Remise du rapport d'étape à la FBAUC	Dans les six mois suivant la réception des fonds

Objectifs et portée :

L'objectif du programme FBAUC-CEG de subventions en endo-urologie est de soutenir des projets de recherche ou d'amélioration des soins évalués par des pairs qui favorisent l'excellence en endo-urologie, notamment la prise en charge des lithiases, de l'HBP et des maladies bénignes des voies urinaires supérieures. Les études principalement axées sur l'uro-oncologie ne seront pas prises en considération. Le but ultime de cette subvention est d'améliorer les soins aux patient·e·s ou d'approfondir la compréhension des aspects biologiques des maladies des voies urinaires du domaine de l'endo-urologie. Le programme FBAUC-CEG de subventions en endo-urologie reconnaîtra et mettra en valeur les projets exceptionnels de recherche ou d'amélioration des soins en endo-urologie au Canada.

La subvention sera accordée au ou à la candidat·e retenu·e (ou à l'établissement du/de la candidat·e au nom de celui-ci ou celle-ci, le cas échéant). Il est prévu que 1 subvention de 50 000 \$ soit versée pour une période de travaux de 12 mois.

Admissibilité :

Le Conseil scientifique de la FBAUC recevra, traitera et évaluera les propositions de projets soumises. Les critères d'admissibilité sont les suivants :

Candidat·e·s admissibles :

- Tou·te·s les membres de l'AUC
- Acceptent de mener une étude à l'initiative du ou de la chercheur·euse ou un projet d'amélioration des soins avec la FBAUC
- Acceptent de fournir à la FBAUC un rapport d'étape, y compris un plan de publication ou de présentation lors de congrès, pour la diffusion des résultats de l'étude
- Les candidatures dupliquées soumises à plusieurs concours de subventions au sein du CUASF ne seront pas financées si les deux sont sélectionnées pour le financement. Dans ce scénario, une seule candidature recevrait un financement.
- Les gagnants du programme de subventions de recherche du programme FBAUC-CEG de subventions en endo-urologie seront censés servir en tant qu'évaluateurs pour les 3 prochains cycles de subventions du programme FBAUC-CEG de subventions en endo-urologie, sauf si le gagnant soumet une candidature pour ladite subvention.

Projets de recherche admissibles :

- Le projet proposé peut appartenir à l'une des catégories suivantes :
 - Études cliniques, translationnelles ou interventionnelles
 - Recherche fondamentale, études génétiques
 - Études épidémiologiques, sur les résultats en matière de santé et sur la qualité de vie
 - Projets d'amélioration des soins/de la qualité, dont l'objectif principal est de comprendre les issues des pratiques et des interventions en matière de soins de santé, ainsi que d'évaluer et d'améliorer la qualité des soins
- L'étude ou le projet devra idéalement être achevé dans les 12 mois suivant la réception des fonds. Aucune demande de renouvellement ne sera prise en considération, mais des prolongations de la subvention seront autorisées à la discrétion de la FBAUC. Toute demande soumise doit concerner un projet autonome.
- La subvention dans sa forme actuelle n'est pas destinée à compléter le financement de projets de plus grande envergure.

Projets non admissibles :

- Les projets ayant déjà reçu un financement d'une autre source, y

compris des commanditaires gouvernementaux ou de l'industrie, ne seront pas admissibles à une subvention FBAUC-CEG en endo-urologie.

- Les projets qui ne relèvent pas du domaine de l'endo-urologie ne seront pas admissibles.

Critères d'évaluation :

Les projets soumis dans le cadre du programme FBAUC-CEG de subventions en endo-urologie seront examinés et approuvés par le Conseil scientifique de la FBAUC et le Comité exécutif du CEG. Les projets seront évalués selon les critères suivants :

Importance :

- Mérite scientifique (validité, intégrité, originalité)
- Contribution à l'avancement des connaissances scientifiques ou des soins aux patient·e·s dans le domaine thérapeutique concerné
- Pertinence clinique ou valeur clinique potentielle et applicabilité

Faisabilité :

- Faisabilité du projet ou du plan de l'étude, de la méthodologie et de l'analyse
- Puissance et taille de l'échantillon adéquates, le cas échéant
- Calendrier proposé

Directives pour la soumission des demandes :

- Projet original, non publié auparavant
- La subvention n'est pas destinée à compléter une subvention existante ou de plus grande envergure.
- Un budget doit être soumis.

Toutes les demandes doivent inclure les éléments suivants :

- Formulaire de demande dûment rempli
- Proposition de projet ne dépassant pas cinq (5) pages à interligne simple, références comprises. Marges fixées à 2,5 cm (1 pouce), police de caractères 12 points
- Curriculum vitae
- Budget du projet
- Lettre de soutien du/de la directeur·trice du département/de la

- division acceptant de se conformer aux présentes modalités. La lettre doit indiquer le niveau de soutien et d'engagement de l'université/l'établissement envers le ou la candidat-e.
- Pour les projets de recherche proposés, un plan détaillé pour l'obtention de l'approbation par le comité d'éthique et l'autorisation réglementaire (pour toute demande concernant un essai clinique portant sur des médicaments non commercialisés ou des médicaments commercialisés dont l'utilisation proposée ne correspond pas aux paramètres de l'avis de conformité) doit être inclus, ainsi que les formulaires de consentement lorsque des sujets humains participeront au projet de recherche envisagé.

Voici quelques suggestions de titres pour la préparation de la demande : 1) Énoncé des objectifs, 2) Brève revue de la littérature et mise en contexte, 3) Hypothèses dans le cas de projets de recherche, 4) Plan et méthodologie, 5) Analyse des données, 6) Calendrier prévu, 7) Répercussions et 8) Budget.

Le formulaire de demande dûment rempli et les pièces justificatives doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse marfisa.defrancesco@cua.org **au plus tard le 1^{er} avril 2027. Veuillez vérifier que vous avez bien reçu un courriel de confirmation accusant réception de votre demande.**

Conditions du programme FBAUC-CEG de subventions en endo-urologie

Les bénéficiaires de la subvention sont tenus de présenter leurs résultats lors du Congrès annuel de l'AUC ainsi que lors d'autres congrès scientifiques, et de soumettre leurs travaux pour publication dans des revues avec comité de lecture. Toutes les publications résultant d'un projet soutenu par le programme FBAUC-CEG de subventions en endo-urologie doivent comporter la mention suivante :

Ce projet de recherche a reçu le soutien de la Fondation des bourses de l'Association des urologues du Canada et du Canadian Endourology Group.

Renseignements

Fondation des bourses de l'Association des urologues du Canada
Girish Kulkarni, président, Conseil scientifique de la FBAUC
Edward D. Matsumoto, vice-président, Conseil scientifique de la FBAUC
À l'attention de Mme Marfisa Defrancesco, Association des urologues du Canada
marfisa.defrancesco@cua.org